

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°7 - MARS 2023

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

12



C'est le nombre de sites à la disposition des Ardennais pour les informer sur les aides destinées aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, et pour les aiguiller dans les démarches à effectuer. Il s'agit des Maisons des Solidarités et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, maillant ainsi l'ensemble du territoire.



PRÉVENIR
LA PERTE D'AUTONOMIE
P.6 Vieillesse / handicap

Avec ses Maisons des Solidarités, le CD08 reste au plus proche des usagers.

ÉDITO



Les politiques de solidarité sont au cœur des missions du Conseil Départemental. Au-delà du versement des allocations individuelles, le

Département est aussi responsable de la mise en œuvre des droits, et particulièrement du droit à l'autonomie pour les personnes en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge. Le budget qu'il y consacre en 2023 s'élève à 100M€.

Après plus de huit mois de concertation avec une centaine d'acteurs de terrain œuvrant dans le champ du handicap ou de l'aide aux personnes âgées, le nouveau Schéma Départemental de l'Autonomie pour les années 2023 à 2027 est en cours de finalisation en vue de son adoption par notre Assemblée en mai prochain. Il sera la traduction concrète de toutes les orientations de notre collectivité au bénéfice des Ardennaises et des Ardennais âgés en perte d'autonomie ou handicapés, ainsi que de leurs aidants, jeunes ou moins jeunes.

Il est de notre responsabilité d'apporter à toutes celles et ceux qui en ont besoin une réponse publique à la hauteur des réalités de la société d'aujourd'hui, de ses modes de vie et du lieu où chacun fait le choix de vivre.

Au nom de cet impératif de solidarité et de proximité, la meilleure coordination entre les établissements, les services et les partenaires locaux est au cœur du Schéma, pour garantir aux personnes concernées la qualité de leur prise en charge, un accompagnement adapté et innovant et la continuité de leur parcours de vie.

L'objectif est de préserver le plus possible leur autonomie, favoriser le maintien à domicile et adapter l'offre d'hébergement médico-social lorsqu'il devient nécessaire. Un effort budgétaire particulier est d'ores et déjà prévu par le Département à hauteur de 3M€

pour aider plusieurs établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées dans leurs dépenses d'investissement, afin de limiter leur incidence sur le prix de journée.

Nous avons été, nous sommes ou nous serons tous un jour confrontés, nous-même ou notre entourage, à la dépendance. Pour que l'allongement de la vie garde tout son sens et que chaque personne handicapée bénéficie de la meilleure inclusion possible dans la vie sociale, la volonté du Département est d'offrir la perspective de vivre dignement, sans que ce soit une épreuve pour la famille et les proches.

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil
départemental

CULTURE

DU NOUVEAU AU MUSÉE GUERRE ET PAIX !

Nouvelle identité, nouvelle charte graphique, nouveaux supports de communication et nouveaux défis ! 2023 marque un tournant pour le Musée Guerre et Paix, qui opère de nombreux changements afin de conforter son ambition : être à la fois un outil de transmission de l'Histoire et de la mémoire auprès des jeunes générations et une porte d'entrée pour le tourisme culturel.



« VENEZ COMPRENDRE LE PRIX DE LA GUERRE ET LA VALEUR DE LA PAIX »

C'est avec ce nouveau slogan, percutant et incitatif, que le musée compte promouvoir son propos sur un positionnement désormais national. Car oui, le Musée Guerre et Paix, fort de sa promesse unique en France (3 conflits abordés en un même lieu), de sa collection d'une richesse exceptionnelle (plus de 14.000 objets) et de sa dimension européenne (la relation franco-allemande y est omniprésente), a toute l'envergure pour devenir un haut lieu de transmission de la mémoire. En parallèle, l'ensemble des supports de communication, édités en 2018 pour la réouverture du musée, ont fait peau neuve avec une nouvelle charte graphique, tandis qu'un changement subtil dans le nom du musée permet de lui donner une dimension nationale.

ESPACE RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS

Sur le site internet du musée, deux nouveaux outils ont été développés pour aider les enseignants à préparer

leur visite au musée : un espace pédagogique avec des ressources vidéos, sonores ou visuelles issues des collections du musée, tandis que la visite virtuelle offre un aperçu de la diversité des espaces et des collections. Les livrets pédagogiques "Collège" et "Lycée" ont également été enrichis.

UNE RICHE PROGRAMMATION CULTURELLE

Le musée a aussi dévoilé les temps forts de sa saison culturelle 2023 : des animations seront proposées dans le cadre de la **Nuit des Musées** (mai), des **Journées Européennes du Patrimoine** (septembre), auxquelles s'ajoutent de nouveaux rendez-vous : **Semaine du Goût** (en octobre), **marathon « La 7ème compagnie »** (17 décembre), ou bien encore **Noël à travers le temps et les guerres**. Enfin, le **parcours BD**, en lien avec le festival BD du Cabaret Vert, et la **Murder Party**, qui ont été de grands succès en 2022, vont être reconduits.

+ D'INFOS : programmation complète à découvrir sur www.guerreetpaix.fr

SPORT ET OLYMPIQUE MIS À L'HONNEUR

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques par la Ville de Paris en 2024 est une opportunité pour l'ensemble du territoire qui pourrait servir de base d'entraînement aux athlètes ou à diverses délégations. L'occasion pour les Ardennes, fortes de leurs 7 sites labélisés « Centre de Préparation aux Jeux » concernant ainsi 14 disciplines sportives de promouvoir les valeurs sportives olympiques et paralympiques.

La semaine olympique et paralympique se tiendra du 3 au 8 avril prochains. Le Département est pleinement engagé dans l'épopée olympique et paralympique. Le label "Terre de Jeux 2024" permet au Département d'être officiellement associé à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de figurer sur la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ).

L'ambiance des Jeux s'invite dans les Ardennes !

La semaine olympique et paralympique est l'occasion de faire vivre les Jeux dans le département. Plusieurs collectivités organisent des événements à cette occasion :

- **Du 3 au 7 avril : Carolympiade.** Cet événement rassemblera plusieurs élèves des 7 écoles REP+ de primaire de la Ronde Couture à Charleville-Mézières (18 classes de CM1-CM2) pour 5 ateliers sportifs réalisés sur 6 demi-journées et une cérémonie de clôture sur le stade Salengro le 7 avril à 14h avec défilé des athlètes de haut niveau.
- **5 avril : Marcassins Boxe.** La Maison départementales des Sports, labélisée CPJ pour la boxe, accueillera un événement dédié aux jeunes qui pourront s'essayer à la boxe
- **6 avril : Opération Bien Manger / Bien Bouger** au collège Salengro. Au programme : activités physiques, découvertes sportives et sensibilisation au handisport, initiation au goût avec la dégustation de produits locaux et immersion dans l'esprit olympique grâce à des activités sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

D'autres événements auront lieu en dehors de cette semaine dédiée aux J.O.P : une journée ludo-lympique avec des écoles primaires le **14 avril aux Vieilles-Forges**, une **journée colympiade UNSS début juin**.



LES BRÈVES

Salon International de l'Agriculture : Journée dédiée aux Ardennes



Le 2 mars dernier, le département des Ardennes était à l'honneur lors du Salon International de l'Agriculture et plus particulièrement sur l'espace Grand Est, situé dans le pavillon des Produits & Saveurs de France.

Cette année, près de 500.000 personnes se sont rendues Porte de Versailles, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, faisant de l'événement une formidable vitrine pour valoriser les produits et saveurs des terroirs. Et dans ce domaine, les Ardennais n'ont pas à rougir !

Tout au long de la journée, différents temps forts se sont déroulés sur l'espace Forum : « Les Ardennes se mobilisent pour l'alimentation durable », moment dédié aux actions menées sur le territoire en faveur de l'approvisionnement en produits locaux avec notamment la légumerie des Ardennes, l'association Filière des Ardennes, les actions menées au sein des collèges du département ainsi que la charte pour une Alimentation Durable et Autonome en Grand Est (ADAGE).

Avec la participation des confréries ardennaises, l'espace dégustation de produits locaux a permis aux visiteurs de repartir avec quelques saveurs ardennaises !

À l'écoute des parents

Préparation à la naissance, motricité, portage, halte-jeux, parentalité... Des ateliers gratuits sont régulièrement organisés sur l'ensemble du département pour accompagner et soutenir les (futurs) parents.

Ces rendez-vous, hebdomadaires ou mensuels, sont animés par les professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI) au sein des Maisons des Solidarités ou de lieux de permanences (mairie, bibliothèque, centre social...). Puéricultrices et sages-femmes y délivrent de précieux conseils et partagent leurs expériences sur des thématiques variées. Par exemple, l'alimentation du bébé et l'utilisation des écrans chez les enfants ont récemment été abordées.

LES REPAS DES TOUT-PETITS

À l'issue des ateliers, les participants ne repartent pas les mains vides ! Une brochure détaillée ou un livret explicatif est souvent remis. Lors du dernier atelier « parentalité », un nouveau dépliant consacré à l'alimentation a ainsi été distribué. Réalisé par les services du CD08, ce support aide les parents à accompagner au mieux leur bébé dans la découverte des goûts et des aliments. Conçu par tranche d'âges (4 à 6 mois, 6 à 12 mois et plus de 12 mois), chaque livret comprend des informations pratiques et des idées recette.

+ D'INFOS : auprès de votre **Maison des Solidarités**.



Circuit des Ardennes

Quatre étapes, du 6 au 9 avril :
Jeudi 6 : Nouvion-sur-Meuse / Sedan
Vendredi 7 : Renneville / Gruyères
Samedi 8 : Chooz / Haybes
Dimanche 9 : Bazeilles / Charleville-Mézières
À noter que les 2 dernières étapes seront retransmises sur la chaîne TV Sport en France.

+ D'INFOS : www.circuitdesardennes.fr



Archéo Mag

La Cellule archéologique des Ardennes réalise des diagnostics et des fouilles préventives. Pour expliquer ses missions et ses découvertes, le n°1 du magazine annuel dédié à son actualité vient de sortir. Consultable sur cd08.fr et disponible dans les musées du département, points lecture...

+ D'INFOS : www.cd08.fr



Stages sportifs

Vacances sportives ! Le mois d'avril signe le retour des stages sportifs de printemps au lac des Vieilles-Forges. Du 17 au 21 avril, 60 enfants de 8 à 17 ans pourront s'essayer à de multiples disciplines sportives terrestres et aquatiques.

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS : www.cd08.fr



On recrute !

REJOIGNEZ-NOUS

Avec près de **157 métiers**, le Conseil départemental propose des opportunités dans des domaines d'activité variés.

40 OFFRES DISPONIBLES

Cuisinier de collège, travailleur social, animateur sportif, archéologue...

À retrouver sur cd08.fr

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

307
AGENTS DU CD08

travaillent dans les collèges ardennais dans 4 grands domaines : la restauration, la maintenance, l'accueil et l'entretien. Appelés ATTEE (Agents Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement), ils regroupent des cuisiniers, des agents polyvalents de restauration ou d'entretien, des brigadiers polyvalents, des agents d'accueil ou de maintenance.

Répartis sur l'ensemble des collèges du territoire, ils œuvrent au quotidien pour apporter aux élèves et aux personnels des établissements des conditions de travail agréables. À titre d'exemple, plus d'un million de repas sont servis chaque année par les agents de restauration scolaire.

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public... Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

4 500 € à l'A.M.E. (Animation Musique Enseignement) pour "Recto-Verso", l'organisation de concerts en milieu rural " Les Beaux moments " et des actions pédagogiques autour de l'histoire du rock sur l'ensemble du département des Ardennes

46 000 € au Comité Cycliste du Circuit des Ardennes pour l'organisation du Circuit des Ardennes et la retransmission TV en direct.

44 550 € à Ardenne Métropole pour les éditions de Nuits Blanches (2020-2022)

CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

- Alland'huy-et-Sausseuil / Givry : 100 950 €** pour des travaux de renforcement des accotements sur la RD43
- Manre : 4 743 €** de travaux sur la RD6 (reprise des faiblesses de chaussée)
- Neuville-Day : 3 472 €** pour l'aménagement de l'allée du cimetière
- Tourteron : 13 799 €** de travaux sur les RD30 et RD8 (reprises d'aléas géotechniques)
- Vaux-Champagne : 900 €** de travaux au cimetière

CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

- Bogny-sur-Meuse : 10 000 €** au club Bogny Handball (renom national 2022-2023)
8 460 € pour l'installation de robinets thermostatiques au collège Jules-Ferry
10 638 € de travaux à la Maison des Solidarités
- Monthermé : 2 000 €** à l'Amicale automobiliste de Monthermé pour l'organisation du Festival rock "Festibarock'in" (23 et 24 juin 2023)
39 712 € de travaux de réfection de la cour du collège Les Deux Vallées

CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

- Bièvres : 20 746 €** de travaux sur la RD52 (reprises d'aléas géotechniques)
- Carignan : 9 280 €** pour le remplacement de 4 skydômes (puits de lumière) au collège Jeanne Mélin
1 800 € pour la pose d'une nouvelle clôture au Centre d'exploitation routier
- Douzy : 21 000 €** pour du matériel de cuisine au collège Marie-Hélène Cardot
- Mouzon : 85 903 €** de travaux sur les RD964, RD19 et au niveau du giratoire de Mouzon

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

- Charleville-Mézières : 572 €** à l'Entente Sportive (fonctionnement)
3 000 € à la Compagnie Théâtre Attanour pour son spectacle *Le Cri de la Vierge*
4 893 € à CRITICAL HIT pour l'organisation du Carolo Game Show 2023
28 831 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD8043a (av. 91^{ème} RI)
- Prix-lès-Mézières : 20 000 €** à l'A.S. Prix-lès-Mézières (renom national 2022-2023)
- Tournes : 215 000 €** à Ardenne Métropole pour la création d'une maison de santé pluri-professionnelle à Tournes
- Warcq : 300 €** pour l'Harmonie de Warcq

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

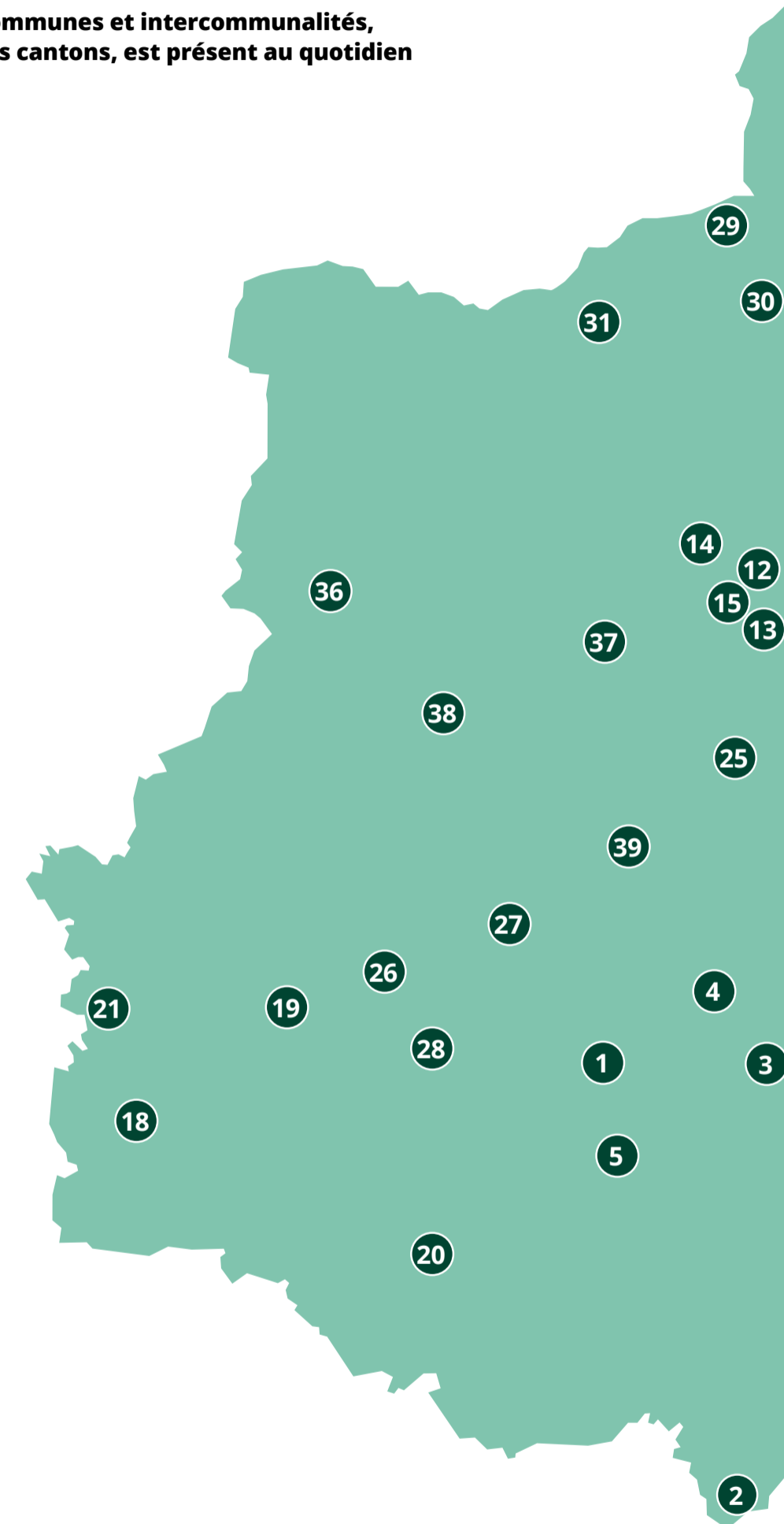
- Charleville-Mézières : 3 900 €** à l'Ambassade des Confréries de l'Ardenne pour l'organisation de son 18^{ème} festival des confréries en Ardenne.
- Nouzonville : 300 €** à L'Effort de Nouzonville (NOUZON CUP)
- Nouzonville / Bogny-sur-Meuse : 300 €** au GRAC Nouzonville - Bogny-sur-Meuse pour l'organisation du Championnat des Ardennes de Cross-Country

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

- Charleville-Mézières : 300 €** à Arden'Dances Association - Arduinna (fonctionnement)
3 810 € pour l'organisation du 31^{ème} Festival Les Enfants du Cinéma - Avril 2023
3 000 € au Cercle d'Escrime (renom national 2022-2023)
3 163 € à Art Numérique Patrimoine Territoire pour l'exposition "Les collections ont la parole"

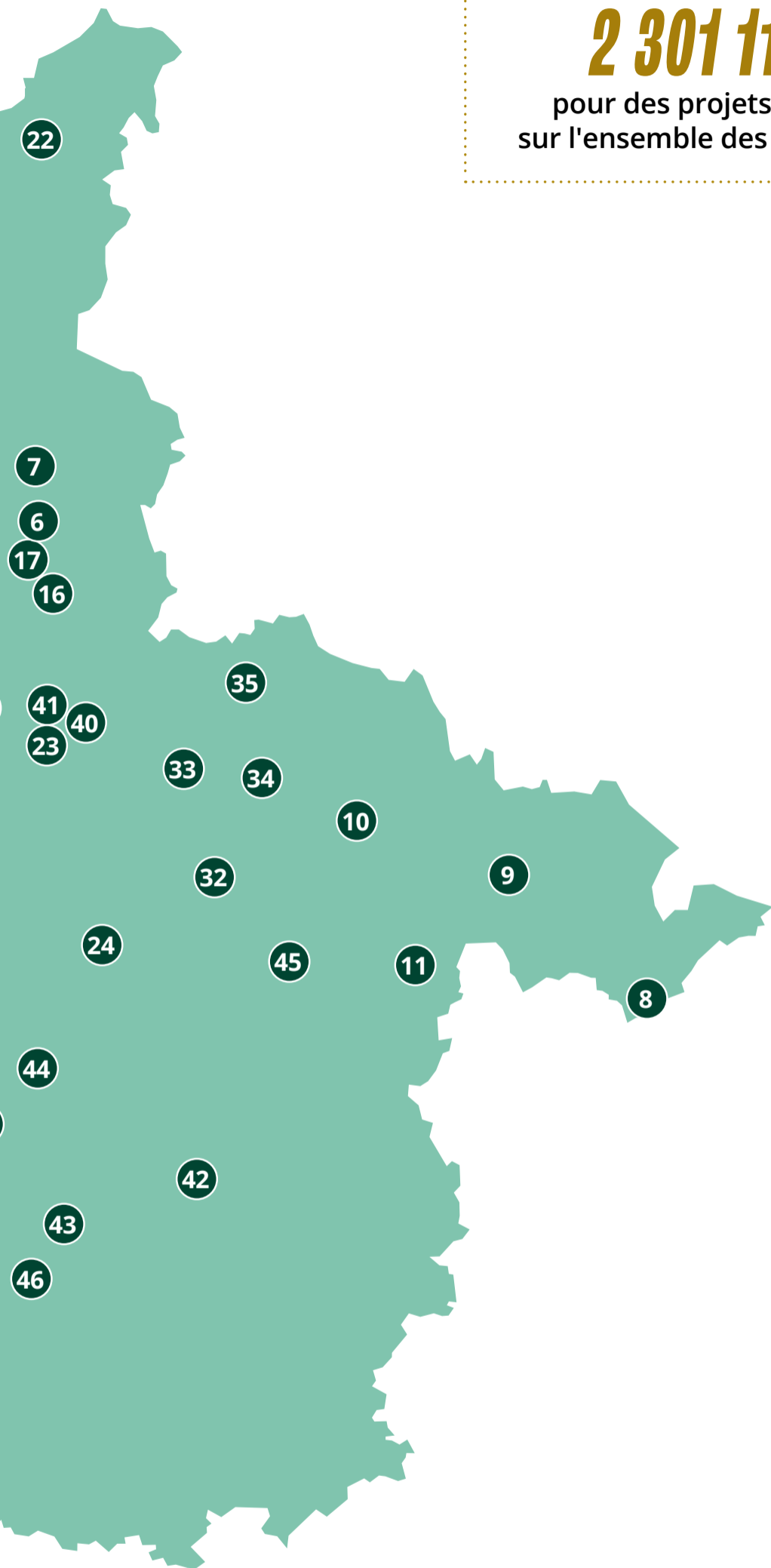
CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

- Charleville-Mézières : 34 274 €** de travaux au collège Léo Lagrange (remplacement d'équipements de cuisine)



CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

- Asfeld : 137 484 €** pour des travaux à la gendarmerie (toitures, façades et assainissement)
- Château-Porcien : 90 168 €** pour des travaux de remise en état des sols sportifs extérieurs, de remplacement de l'éclairage par des leds et des radiateurs électriques des salles de classe
- Juniville : 2 000 €** pour le judo masculin (renom national 2022-2023) et **5 000 €** pour le judo féminin (renom national 2022-2023) au bénéfice du Judo Club de Juniville
- Le Thour : 2 431 €** pour des travaux sur la RD35 (écoulement des eaux)

2 301 117 €pour des projets répartis
sur l'ensemble des Ardennes*

* Les réalisations listées sur cette double page ne constituent pas une liste exhaustive.

CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES22. **Aubrives** : 300 € à l'association L'Arabesque (fonctionnement)**CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES**23. **Les Ayvelles** : 4 000 € de subvention exceptionnelle à l'association du Fort et de la Batterie des Ayvelles24. **Vendresse** : 43 049 € pour l'aménagement de carrefours sur les RD27 et RD1225. **Yvernaumont** : 1 140 € pour la réfection du virage et la sécurisation de la RD28**CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES**26. **Arnicourt** : 1 912 € pour des travaux routiers sur la RD1027. **Corny-Machéroménil** : 10 973 € pour des travaux routiers sur les RD21 et RD10828. **Rethel** : 800 € à l'association Rethel Courir pour l'organisation des Foulées Rethéloises**CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES**29. **Fumay** : 10 190 € pour des travaux de rénovation au collège30. **Revin** : 259 823 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD988 (ruisseau des Meurtriers : réfection générale de l'ouvrage)**CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES**31. **Rocroi** : 326 197 € de travaux sur ouvrage d'art sur la RD1 (Saint-Nicolas) 4 491 € de travaux au Centre d'exploitation routier**CANTON DE SEDAN 1 — 11 COMMUNES**32. **Cheveuges/Bulson** : 108 145 € pour des travaux routiers sur la RD2933. **Donchery** : 4 500 € à l'Association Ardennes Arduinn pour les 20 ans du Bagad Arduinn34. **Sedan** : 3 000 € à l'association URBI ORBI pour la biennale de la Photographie et de la Ville (juin 2023)**CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES**35. **Saint-Menges** : 29 976 € pour des travaux des travaux routiers sur la RD634. **Sedan** : 1 000 € pour la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais pour la publication du livre "Le baigne de Sedan".**CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES**34. **Sedan** : 300 € au club de pétanque La Boule Sedanais pour le Grand Prix Intercorporatif

300 € à la Société de Natation du Sedanais pour le Meeting de natation de Sedan

1 000 € au Club Athlétique Sedanais (renom national 2022- 2023)

CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES36. **Aouste / La Férée** : 75 561 € pour des travaux routiers sur la RD3637. **Clavy-Warby** : 56 894 € pour des travaux routiers sur la RD238. **Signy-l'Abbaye** : 127 000 € pour la reprise d'aléas géotechniques sur la RD985 196 049 € pour des travaux routiers et sur ouvrage d'art sur la RD2 (pont sur la Vaux) 3 200 € pour le remplacement de l'éclairage extérieur au collège Marcel Ganichon39. **Villers-le-Tourneur** : 9 159 € d'aide pour la rénovation thermique dans trois logements communaux**CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES**40. **Lumes** : 1 126 € à l'Association musicale de Lumes pour l'organisation d'une manifestation culturelle le 14 mai 202341. **Villers-Semeuse** : 20 000 € à Ardennes Génétique Elevage pour l'organisation de la Foire Agricole de Sedan**CANTON DE VOUZIERES — 54 COMMUNES**42. **Autruche** : 1 800 € pour le renforcement d'une partie du chemin des Aulnes43. **Ballay /Quatre-Champs** : 61 169 € pour des travaux routiers sur la RD97744. **Lametz / Le Chesne** : 22 730 € pour des travaux routiers sur la RD3045. **Raucourt-et-Flaba** : 6 903 € pour des travaux au collège (remplacement de 3 puits de lumière)46. **Vouziers** : 15 800 € pour des travaux au collège (réfection de la couverture du préau) 500 € à l'association Les Amis de Rimbaud pour la publication du n°61 de la revue "Rimbaud Vivant"

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

La prévention de la perte d'autonomie et l'amélioration de la qualité de prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap, dans le respect de leur choix de vie, sont des priorités pour le Conseil départemental.

En tant que chef de file des solidarités et de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le Conseil départemental place le bien-être des seniors au cœur de ses préoccupations. Par ses actions et ses dispositifs, il accompagne les personnes âgées et en situation de handicap, en perte d'autonomie, à leur domicile ou en établissement, et participe au bien vieillir. Le Conseil départemental autorise, finance et contrôle les établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap. Il peut également participer au financement de la construction de structures spécialisées en veillant à ce que leur répartition soit homogène sur le territoire et adaptée à la population (exemple de l'EHPAD Roland Garros à Vouziers, ouvert depuis septembre 2021).

DÉVELOPPER L'HABITAT INCLUSIF

Dans l'optique de s'adapter toujours plus aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap, le Département lance cette année un dispositif innovant destiné à davantage développer le vivre ensemble : l'Habitat Inclusif. Ce dispositif est officiellement en place depuis le 1^{er} janvier 2023. Ce mode d'habitat est accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, de ce mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes.

Le Conseil départemental apporte son soutien aux personnes faisant ce choix de résidence par le biais de l'Aide à la Vie Partagée : allocation versée par la collectivité à l'organisme porteur du projet d'habitat inclusif.

Le porteur finance alors l'animation, la coordination du projet de vie sociale et le vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement.

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2022, 12 projets d'habitat inclusif ont été retenus par le Conseil départemental. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire : Asfeld, Attigny, Bogny-sur-Meuse, Charleville-Mézières, Chaumont-Porcien, Grandpré, Maubert-Fontaine, Poix-Terron, Rocroi, Sedan et Vouziers.

Entre 2023 et 2029, le Conseil départemental consacrera 4 726 250 € au financement de la mise en œuvre de ces projets, avec un co-financement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Ainsi, le Conseil départemental entend proposer aux personnes âgées et/ou en situation de handicap de nouvelles solutions alternatives à l'accueil en établissement, et leur offrir l'opportunité de décider de leur projet de vie.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

Le Conseil départemental finance l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aux Ardennais. Il s'agit d'une prestation attribuée sur demande et versée aux personnes âgées qui ne peuvent plus, ou difficilement, accomplir les gestes simples de la vie quotidienne



(se lever, se déplacer, s'habiller, faire sa toilette, prendre ses repas, etc.). Elle permet de financer, au moins partiellement, les aides humaines et/ou techniques apportées au domicile au quotidien, pour aider face à la perte d'autonomie. En 2022, 7007 Ardennais ont bénéficié de cet accompagnement du Conseil départemental.

Celui-ci soutient également les aidants et les associations œuvrant pour l'inclusion des personnes âgées.

Enfin, le Schéma départemental de l'autonomie 2023-2027, qui va être officialisé dans les prochains mois et fixer le cap des politiques départementales pour les 5 années à venir, a été élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires du champ de l'autonomie et des associations de représentants d'usagers (personnes âgées, en situation de handicap et aidants).



La Conférence des financeurs

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a pour mission principale de financer des actions de prévention de la perte d'autonomie des seniors de plus de 60 ans. Elle est pilotée par le CD08, en collaboration étroite avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elle fait ainsi du Conseil départemental le chef de file de la prévention au bénéfice des seniors.

Elle fédère les acteurs du secteur. A noter que les caisses de retraite ainsi que la CPAM et la MSA sont membres de droit. Elle permet le financement d'actions collectives sur tout le territoire des Ardennes : aide aux déplacements, activité physique en groupe, ateliers mémoire, activités manuelles, ...

Dans ce cadre, un appel à projets visant à améliorer le bien-être et l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus est lancé chaque année. Celui pour 2023 a permis de retenir 50 projets pour un montant projeté de 449 018 €, compensés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Ces projets maillent tout le territoire du département.

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

205

AGENTS
DU CD08

vous informez,
évaluez et accompagnez
en matière d'autonomie

15

SAAD

(Services d'Aide
et d'Accompagnement à Domicile)

interviennent
chez des personnes âgées
et en situation de handicap



Le 13 mars dernier, 250 personnes ont assisté à la restitution des travaux du Schéma de l'Autonomie 2023/2027

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE : UNE INSTANCE COLLABORATIVE



Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) est l'instance représentative des usagers, personnes âgées et handicapées du territoire.

C'est un outil destiné à renforcer la démocratie participative. Il est chargé d'émettre des avis et des recommandations dans divers domaines comme la prévention, l'accompagnement médico-social et l'accès aux soins, les aides humaines ou techniques, le transport, l'habitat collectif, l'urbanisme, l'aide aux aidants, le maintien à domicile, la culture, les loisirs, ou encore la vie associative.

Il constitue ainsi un partenaire précieux du CD08 pour l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

Le CDCA est composé de 84 membres, répartis en deux formations distinctes :

- une dédiée aux personnes âgées
- une dédiée aux personnes handicapées

Cette composition spécifique permet de bénéficier de l'expérience des usagers et de leurs proches mais aussi de l'expertise de professionnels aux profils variés.

La présidence du CDCA est assurée par Anne Dumay, 1^{ère} Vice-Présidente du CD08, et par deux vices-présidents :

- Patrice Duczynski, Vice-Président de la formation Personnes Âgées
- Frédéric Gervaise, Vice-Président de la formation Personnes Handicapées

Le CDCA peut être saisi par toute personne pour une question ou une suggestion.

TÉMOIGNAGE

LE POINT DE VUE DE... NICOLE, 81 ANS

Nicole, 81 ans, carolomacérienne, est accompagnée à son domicile depuis plusieurs années. Elle bénéficie d'une aide à la personne matin et soir, d'une aide pour le ménage, tandis qu'une infirmière libérale vient tous les jours pour la partie médicale.



« Ça fait longtemps que des personnes viennent m'aider à mon domicile. Tous les matins, une infirmière passe préparer mes médicaments pour la journée (le matin, le midi et le soir). Comme ça, je n'ai rien à faire. Elle me fait faire aussi des exercices pour manipuler mes jambes, car je ne marche plus beaucoup. Après elle, j'ai une aide à la personne qui passe pour m'aider pour ma toilette, pour m'habiller, pour préparer mon petit déjeuner. Le soir, une autre personne passe, pour le coucher notamment. Et j'ai aussi quelqu'un qui vient 2 heures par semaine pour faire du ménage. Je peux encore faire quelques bricoles, comme préparer mon repas du midi, mais j'ai quand même besoin d'accompagnement.

Toutes ces personnes m'aident pour tout ce que je ne peux plus faire seule : vider la poubelle, laver les carreaux, ouvrir et fermer les volets... Je sais que si j'ai besoin de quelque chose, je peux leur demander. Et puis, ça me permet de rester chez moi plus longtemps. Je suis au calme, ici, j'apprécie. Je suis contente de tout ce qu'on m'apporte. »

DU RÉPIT POUR LES AIDANTS

Un aidant est une personne qui vient en aide de manière régulière et fréquente à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne auprès de personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Dans le souci de permettre au proche aidant de pouvoir bénéficier de périodes de répit, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou pour personnes en situation de handicap proposent des places d'accueil de jour ou d'accueil temporaire sur l'ensemble du territoire ardennais.

Pour connaître les possibilités d'accueil temporaire ou de jour, aussi bien en ce qui concerne les personnes âgées que celles en situation de handicap, vous pouvez consulter le www.cd08.fr.



Agenda

FESTIVAL LES ENFANTS DU CINÉMA

— DU 3 AU 14 AVRIL
Ardennes



Depuis plus de 30 ans, l'association Les Enfants du Cinéma propose une sélection de films du monde entier dont les héros sont des enfants ou des adolescents, mais destinés à toutes les générations ! Cette 31^e édition prendra ses quartiers dans une quinzaine de communes du département.

D'INFOS : lesenfantsducinema.fr

FESTIVAL DES CONFRÉRIES EN ARDENNE

— 6 ET 7 MAI
Place Ducale,
Charleville-Mézières



Chaque année, une cinquantaine de confréries françaises et belges se retrouvent pour partager leur passion pour la gastronomie, celle des terroirs, authentique et fédératrice. L'occasion de picorer dans ce que les territoires ont de mieux à offrir !

D'INFOS : www.festivaldesconfreries.com

FESTIVAL MÉDIÉVAL DE SEDAN

— 20 ET 21 MAI
Château fort,
Sedan



Pendant 2 jours, le plus grand château fort d'Europe propose moult animations pour tous les publics : campements médiévaux, reconstitutions historiques, spectacles équestres, troupes musicales, ateliers d'artisanat d'époque... sans oublier de nombreuses animations pour les plus jeunes !

D'INFOS : www.chateau-fort-sedan.fr

FÊTE D'OUVERTURE DE LA VOIE VERTE SUD ARDENNES

— 3 JUIN



Pour marquer la mise en service de ce nouvel itinéraire, le CD08 et ses partenaires proposent un temps festif sur la Voie Verte Sud Ardenne, ouvert à tous. Soyez nombreux !

D'INFOS : www.cd08.fr

ARDENN' ORIENTATION

— 24 JUIN
Mouzon



Cette course d'orientation ludique, organisée par le CD08, propose de nombreux défis sportifs, gastronomiques, culturels et festifs, à relever en famille ou entre amis ! Cette année sera l'occasion d'en apprendre davantage sur le patrimoine de Mouzon, commune labélisée « Petite Cité de caractère ».

D'INFOS : www.cd08.fr

FESTI'BUZ 4

— 16 ET 17 JUIN
Buzancy



Juste avant l'été, le Festi'Buz est le mélange idéal entre programmation musicale éclectique, gastronomie locale et convivialité ! Pour cette 4^{ème} édition, les organisateurs proposent Les Wampas et Cali en têtes d'affiche. Rendez-vous à Buzancy.

D'INFOS : www.billetweb.fr/festibuz-acte-4

LACS EN FÊTE

— 17 JUIN AUX
VIEILLES-FORGES
ET 1^{ER} JUILLET
À BAIRON



Le CD08 renouvelle les opérations « Lacs en Fête », organisées sur les bases départementales de loisirs de Bairon et des Vieilles-Forges. Au programme : des animations sportives, culturelles, ludiques et gratuites, ainsi que des stands de prévention.

D'INFOS : www.cd08.fr

ARDENNES MÉGATRIL

— 23 ET 24 JUIN
Hautes-Rivières



Les 4 courses d'Ardenne Mégatrail, de la plus accessible à la plus exigeante, arpentent des chemins forestiers et des sentiers souvent inédits au fil des vallées de Meuse et Semoy. Tous les départs et les arrivées se font depuis la commune des Hautes-Rivières.

D'INFOS : www.ardennes-megatrail.com

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

PRENONS SOIN DE NOS ANCIENS ET NOUS PRENDRONS SOIN DE NOUS-MÊMES !

En 2022 avec l'affaire Orpea, les médias se sont fait l'écho des conditions d'accueil de nos anciens dans certains établissements. Au-delà d'une émotion légitime, cette affaire a eu le mérite de poser la problématique de la prise en charge du vieillissement, en pointant les manquements récurrents de notre société à l'égard des plus fragiles, sur lesquels il est d'usage de poser un voile pudique. Chaque « scandale » donne ainsi lieu à des saupoudrages de crédits dédiés, à des lois, à des stratégies nationales, qui ont apporté quelques améliorations mais toujours en réaction à une actualité.

Le vieillissement est aujourd'hui sur le devant de la scène et les élus du Conseil départemental s'en félicitent, même s'ils n'ont pas attendu l'affaire Orpea pour travailler sur la diversification de l'offre de prise en charge dans les Ardennes. Le Schéma Départemental de l'Autonomie en est l'expression. Mais nous restons sur notre faim : à quand une véritable loi sur la prise en charge de la perte d'autonomie ? Car les personnes âgées ne sont pas une génération spontanée ! Elles sont nos grands-parents, nos parents, parfois nous-mêmes, mais un jour aussi nos enfants !

La perspective de vieillir en perdant son autonomie n'est sans doute pas réjouissante et ne fait pas partie des sujets chers aux adeptes du jeunisme. Et le Conseil départemental se sent souvent bien seul quand il est question de financer ces nécessaires politiques de solidarité. Pourtant, outre le fait que la « silver économie » est source d'emplois non délocalisables, n'oublions pas que nos anciens sont aussi notre mémoire vivante et que l'on doit en prendre soin !

Pour le groupe de la Majorité départementale — Anne Dumay

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

UN PIED DEVANT L'AUTRE !

Naturellement, la seule façon d'avancer c'est en procédant ainsi : en mettant un pied devant l'autre. C'est aussi la seule vision que nous puissions avoir de notre beau département au cours de cette période difficile et incertaine !

En effet :

- Nous voulons le voir avancer !
- Nous voulons le voir se projeter et ambitionner !
- Nous voulons le voir volontaire et innovant !
- Nous voulons le voir se moderniser !
- Nous voulons le voir motivé et persévérant !
- Nous voulons le voir sécurisant !
- Nous voulons le voir humain et solidaire de chacun de nos concitoyens !
- Nous voulons le voir conduire de structurants et nécessaires projets devant être menés dans chacun de ses domaines de compétences !

Alors, notre groupe d'élus a le devoir d'être attentif au respect de ces préceptes et valeurs, c'est notre engagement, c'est notre volonté et notre devoir !

Comme chacun le sait, malgré ses nombreux atouts et son vrai potentiel, notre Département est en souffrance, c'est pour cela qu'il est important plus que jamais, d'être solidaire et de porter sa voix haut et fort !

Les obstacles étant nombreux et les difficultés sans cesse renouvelées par des décisions prises dans d'autres sphères bien éloignées de nos réalités ne sont pas des facilitateurs. Et c'est en cela qu'il a besoin de tout notre soutien et de toute notre énergie pour l'aider à avancer, faute de quoi ce mouvement pourrait être stoppé, au risque de le faire sombrer.

Pour conclure sur une citation d'Edgar Allan Poe : « *Tout mouvement de quelque nature qu'il soit est créateur* ».

MOBILISONS-NOUS DANS CE MOUVEMENT !

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE